



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Fonctionnement

Question écrite n° 10583

### Texte de la question

M Joseph-Henri Maujouan du Gasset demande à M le ministre de l'intérieur s'il est exact que, pour le trentième anniversaire du Conseil constitutionnel, les citoyens se verront accorder la possibilité de saisir ce conseil, de même que pour le quinzième anniversaire dudit conseil, en 1974, cette possibilité avait été accordée aux parlementaires.

### Texte de la réponse

Reponse. - En réponse à la question de l'honorable parlementaire, le Premier ministre lui indique qu'aucune décision de ce type n'a été prise à ce jour mais que l'idée est suffisamment intéressante pour justifier qu'on l'étudie, les parlementaires pouvant d'ailleurs très utilement concourir à cette réflexion.

### Données clés

**Auteur :** [M. Maujouan du Gasset Joseph-Henri](#)

**Circonscription :** - Union pour la démocratie française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 10583

**Rubrique :** Conseil constitutionnel

**Ministère interrogé :** intérieur

**Ministère attributaire :** Service du Premier Ministre

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 13 mars 1989, page 1195